

députés cessent de poser des questions sur les traditions parlementaires. Nous l'avons acceptée.

Nous avons appris, ces derniers jours, que le gouvernement était au courant de deux autres fuites, une que le ministre a admise hier à la Chambre quand il a dit qu'elle faisait l'objet d'une enquête depuis le début et l'autre que le vice-premier ministre connaissait aussi. Quand il s'est rendu compte qu'il ne pourrait pas se défendre en prétendant que les deux autres fuites étaient des actes criminels comme la première, pourquoi le gouvernement ne les a-t-il pas divulguées à la Chambre et pourquoi le ministre des Finances n'a-t-il pas démissionné, comme le veut la tradition?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, il ne faut pas oublier la différence entre une fuite réelle et une fuite possible. La première était évidente: tout le monde l'a vue à la télévision. Les autres ne sont pas encore prouvées. Les accusations qui ont été lancées à la Chambre et dans les journaux font l'objet d'une vaste enquête par la GRC.

L'opposition fait de l'esbroufe. La semaine dernière, elle a demandé la démission du ministre de l'Environnement, du ministre du Revenu national, de la ministre d'État aux Transports et du ministre de la Santé nationale et du Bien-être national. Aujourd'hui, c'est le tour du ministre des Finances. Eh bien, elle ne l'obtiendra pas.

M. Barrett: Monsieur le Président, nous pouvons toujours demander la démission du ministre des Finances, mais, connaissant le gouvernement, nous savons que nous ne l'obtiendrons pas. Il ne comprend même pas qu'il doit rendre des comptes à la Chambre.

LA DEUXIÈME FUITE—LA CONNAISSANCE QU'EN AVAIT LE MINISTRE DES FINANCES

M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au vice-premier ministre. Le sous-ministre des Finances était au courant d'une seconde fuite. S'il n'en avait pas informé le ministre, pourquoi a-t-il été congédié? C'est bien évident. Si ce n'est pas exact, qu'on fasse comparaître le sous-ministre devant la Chambre pour que nous sachions enfin le fin fond de cette affaire. Qu'on le convoque devant le tribunal de cette assemblée. Je demande au ministre de nier catégoriquement que le gouvernement, le ministre et le solliciteur général n'étaient pas au courant d'une seconde fuite avant hier.

Questions orales

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à cette question. Je conseille au député de consulter le chef de son parti à cet égard.

* * *

LES TRANSPORTS

VIA RAIL—L'EFFET DES COMPRESSIONS SUR LE CANADA ATLANTIQUE

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports et concerne VIA Rail. Il est entendu que certaines régions rurales et isolées du pays seront épargnées si VIA Rail est obligé de réduire ses services. Ma question concerne la région de l'Atlantique et plus particulièrement la province du Nouveau-Brunswick qui, étant une région très isolée et aux prises avec des problèmes de développement, a besoin des services de VIA Rail. Je veux que le ministre me donne l'assurance qu'on va maintenir les services de VIA Rail dans cette région.

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, je ne veux pas présumer de l'abandon d'itinéraires de VIA Rail. Nous allons voir ce qui sera proposé. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Bouchard (Roberval): Du calme! Nous allons attendre le rapport de VIA Rail. En outre, je ne peux pas donner l'assurance que tel ou tel itinéraire ne sera pas abandonné. J'attendrai la décision, mais mon collègue sait pertinemment que nous n'avons ni les moyens ni l'intention d'investir 650 millions de dollars chaque année dans cette entreprise. Compte tenu des paramètres que nous avons fournis à VIA Rail, des décisions seront prises et appliquées.

* * *

LE BUDGET

L'ENQUÊTE DE LA GRC—LA CONNAISSANCE QU'AVAIT LE MINISTRE DES FINANCES DE LA FUITE

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Le ministre dit à la Chambre que personne n'a profité de cette prétendue seconde fuite. Pourtant, cela semble s'opposer directement aux propos tenus hier par la GRC. D'après le *Citizen* d'Ottawa, le porte-parole de la GRC aurait dit: